

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
26 août 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu et place habituels de sa séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre Lemoine

Date de convocation 4 août 2020

Présents : ALBY Christian, Drapier Jean-François, Lefevre Pascal, El Bahri Monder, Le Gouellec Cathrine, Lemoine Alexandre, Mary Brigitte, Mazurek, Laura, Pachot Frédéric, Quesney François, Ricouard Amandine, Sauget Caroline

Pouvoirs : D'Hayer Joel à Suget Caroline

Absente excusée : Pietruszka Sandra

Lecture de l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu
- Aménagement crèche
- Référents Hameaux
- Panneau électronique
- Boulangerie
- Lavoir
- Circulation aux écoles
- Audit
- Conseil Jeunes
- Création d'adresses
- Frais de scolarité à la mairie de Jouarre
- Décisions modificatives aux Budgets
- Aménagement entrée du Village Route de Nogent – Talus parking cimetière

Mme Parent-Defer Elisabeth a été désignée comme secrétaire de séance ce qu'elle a accepté.

1/ Approbation du dernier compte rendu

14 Pour

2/ Aménagement crèche

La directrice de la crèche « nos petits petons », Mme Pinto sollicite la Mairie afin d'aménager des places de parking et la pose de ralentisseurs.

Suite à la dernière réunion avec M. Le Maire, Mme Pinto arrête la crèche et, par conséquent sa demande pour la création d'un parking.

Pour information le bâtiment est mis en vente, le dossier est consultable en mairie.

14 Pour

3/ Référents Hameaux

M. le Maire propose la création de référents hameaux qui auront pour mission d'être intermédiaire entre les riverains et la mairie concernant l'entretien de la voirie, les fossés et problèmes divers.

Référents :

Le Montcel Enger : Mme Sauget Caroline

La Couarde : Mme Mazurek Laura
Vallery : Mme Pietruska Sandra
La Tuilerie, Le Cornoult : M. Pachot Frédéric
Le Vinot Guyard, Le Vinot Gibert et la Marcellerie : M. Naret Gary
La Bénite, Les Herbins et Torailles : M. Lequeux Michel

Le référent de Franchêne et de la Bouloie reste à déterminer.

14 Pour

4/ Panneau électronique

Débat sur l'intérêt de la pose d'un panneau d'affichage sur la place du marché.

Il est nécessaire de créer une commission communication qui aura pour action :

- Site internet
- Panneau d'affichage
- Applications portables
- Journal Communal (le petit rapporteur)

Commission Communication :

- Mme Le Gouellec Cathrine, Mme Sauget Caroline, M. Lefevre Pascal, Mme Parent-Defer Elisabeth et Mme Mary Brigitte.

Deux devis de panneau d'affichage ont été présentés, le coût est de l'ordre de 10 à 15 000€.

La commission communication est chargée de l'analyse des devis reçus.

14 Pour

5/ Boulangerie

Point sur les solutions envisagées concernant la Boulangerie

2 Possibilités :

- Location gérance
- Bail commercial

6/ Lavoir

Le conseil a décidé de faire effectuer des travaux de rénovation du lavoir.

Nous avons reçu 2 devis :

Entreprise Laplaige
Entreprise Grandpierre

L'entreprise Grandpierre est retenue à l'unanimité.

7/ Circulation aux écoles

Concertation sur l'intérêt ou non du sens interdit pour accéder au parking de l'école.

La suppression du sens interdit a été évoquée mais avant toute modification le Conseil Municipal se réunira aux écoles pour étudier le problème.

L'entrée et la sortie des élèves se fera uniquement sur le parking de l'école.

14 Pour

8/ Audit

Analyse des devis de l'audit financier de la commune.

La commune a reçu 2 propositions :

- KPMG : 8000€
- Stratorial : 4080€

Au regard des tarifs et des attentes de la commune (analyses rétrospective et prospective), il a été décidé de retenir l'entreprise Stratorial pour un montant de 4080€.

Il sera précisé que l'audit financier portera sur les 2 budgets de la commune : le Principal et l'Eau & Assainissement.

14 Pour

9/ Création d'un conseil des Jeunes

Le conseil Municipal souhaite créer un conseil de jeunes.

Agés des volontaires : de 11 à 18 ans.

M. Lefèvre se chargera de réunir et d'échanger avec le groupe de jeunes volontaires.

14 Pour

10/ Création adresses

Pour la mise en place de la fibre, chaque habitation doit posséder une numérotation.

Nous devons donc créer le :

- 1 les Fagots
- 2 les Fagots
- 1 Franchêne
- 3 Franchêne
- 5 Franchêne
- 7 Franchêne
- 9 Franchêne

14 Pour

11/ Frais de scolarité à la commune de Jouarre

Demande de dérogation pour deux enfants (datant de 2016) car la nourrice des enfants se trouve sur la commune de Jouarre.

Participation annuelle Primaire : 600.00€

Participation annuelle Maternelle : 800.00€

Nous sommes redevables à la commune de Jouarre de la somme de 1400.00€

13 Pour

1 Abstention

12/ Décisions modificatives aux budgets

Budget Commune :

Chapitre 20 : 202 (documents d'urbanisme): + 10 000€

Chapitre 21 : 21318 : - 10 000€

Chapitre 23 : 2316 (Restauration des collections) : + 10 000€

Chapitre 21 : 21318 : - 10 000€

Budget Eau & Assainissement :

Chapitre 45 : 458101 : + 2982.00€

Chapitre 23 : 2313 : - 2982.00€

Chapitre 66 : 6688 : +600.00€

Chapitre 61 : 61523 : - 600.00€

14 Pour

13/ Aménagement entrée village Route de Nogent – Talus parking cimetière

Il a été constaté un déchargement de « terre et de gravats » qui risque de s'effondrer sur la Route de Nogent.

Décisions prises :

- Interdire tous déchargements « sauvages » : chaînes et barrières seront installées
- Location de matériel pour refaire le talus et le revégétaliser
- La partie haute sera conservée pour servir de parking au cimetière et à la brocante (devis à venir)

Afin d'éviter l'affaissement du mur du cimetière, il sera demandé aux pompes funèbres de se stationner sur le chemin du haut.

Réflexion en cours concernant le mur côté local technique.

14 Pour

A 20h30 l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

Fait à Viels-Maisons,
Le 28 août 2020

Le Maire,
Alexandre Lemoine

